



Plan d'action et procédures mises en place par la DSI pour la décontamination du matériel informatique

Document rédigé par Niloufare Sadr et Olivier Breuil
Version 2 mise à jour le 20/05/2020

1. Retour du Matériel informatique

Ce document décrit les moyens qui sont mis à disposition des utilisateurs pour la décontamination du matériel informatique au sein de l'école.

Des espaces d'accueil sont prévus pour le retour du matériel informatique provenant des résidences des usagers (ordinateurs portables, écrans, webcam, claviers, souris ...).

Attention ! Les retours des postes fixes depuis le domicile ne sont pas encore autorisés par la direction. Vous en serez informés prochainement.

La décontamination du matériel est sous la responsabilité et à la charge de son utilisateur (masqué au préalable).

Les lieux :

158 CF : Au service Livraison, accès par l'extérieur.

EF : Au niveau entresol, accès par l'allée des cycles.

CIS : A l'entrée principale.

CGCP : en salle SV1, accès par l'accueil,

si le matériel est trop lourd pour être porté jusqu'en SV1, contacter l'accueil pour un accès par la livraison.

Sur chacun de ces lieux, seront mis à la disposition du personnel :

Une table dédiée à la décontamination du matériel comprenant :

du gel hydro alcoolique pour les mains, de l'alcool 70°C, des essuie-tout pour la désinfection du matériel informatique.

Un chariot à disposition du personnel pour le transport de l'ordinateur jusqu'au bureau.

Une poubelle destinée aux essuie-tout souillés, vidée au quotidien par la société de nettoyage.

Une affiche A3 à destination du personnel décrivant les étapes de désinfection sera placée sur les 5 tables de décontamination précédemment cités. (cf document « AfficheA3 table de décontamination publique.pdf »)

2. Prêt et remise du matériel entre la DSI et l'utilisateur

Du matériel de désinfection sera également présent dans les bureaux des assistants informatiques, les étapes suivantes seront suivies par l'utilisateur ou l'assistant informatique pour le prêt et le retour du matériel.

- Désinfection des mains à l'aide du gel hydro alcoolique
- Désinfection minutieuse du matériel en entrée ou en sortie de la DSI à l'aide des essuie-tout imbibés d'alcool à 70°C mis à disposition dans les bureaux des correspondants informatiques.
- Elimination des essuie-tout souillés dans la poubelle prévue à cet effet.

Un mémento sur le nettoyage du matériel informatique sera diffusé en interne pour les membres de la DSI. (cf document « Mémo DSI nettoyage matériel.pdf »)

3. Intervention sur le matériel en panne par la DSI

a) Sur les machines qui peuvent être facilement déplacées

- L'utilisateur apporte l'ordinateur dans le local de l'assistant informatique.
- Il procède lui-même à la désinfection du matériel (description au point 2).
- A la fin de la réparation l'assistant informatique procède de nouveau à la désinfection.

b) Sur les machines difficiles à déplacer

- L'assistant informatique se déplace chez l'utilisateur en portant des gants en nitrile à usage unique
- Il ouvre la fenêtre pour aérer la pièce où a lieu l'intervention
- Il demande à l'utilisateur de respecter la distanciation
- Dès sa sortie du bureau il jeter les gants usagers dans le compartiment ordures ménagères des poubelles à compartiment présents dans les couloirs.

c) Les bonnes pratiques pour les réparations

- Les aspirateurs, compresseurs et aérosols doivent être utilisés à l'extérieur du bâtiment.
- La désinfection des outils est obligatoire après chaque utilisation.
- S'ils ne peuvent pas être évités : En cas de chantier à plusieurs et/ou d'échanges d'outils, le port de gants jetables en nitrile est obligatoire.
- Faire attention à la contamination par le téléphone ! (Ne pas utiliser le téléphone des utilisateurs, ne pas contaminer son propre téléphone lorsque les mains ou les gants sont souillés).

4. Préconisations pour l'accueil des stagiaires

Privilégier le télétravail et l'utilisation du poste personnel quand cela est possible.

Si le stagiaire a besoin d'utiliser une machine / licence dans les locaux :

Attribution d'une machine privatisée pour le stagiaire. Il est interdit d'utiliser les ordinateurs en multi-utilisateurs.

Pour toutes questions ou remarques concernant ces étapes de désinfection merci de vous adresser à Olivier ou à Niloufare afin de faire évoluer cette procédure au mieux.